

ABONNEMENT.

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c. Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

16 Décembre 1875.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance d'hier mercredi.

M. le duc d'Audiffret-Pasquier préside. L'ordre du jour appelle le scrutin pour la nomination de 33 sénateurs. Il y est procédé.

Nous remarquons que plusieurs députés de la gauche, entre autres MM. Greppo et Gent, se tiennent au pied de la tribune et remettent à chaque député des gauches qui se présente pour voter un bulletin sous enveloppe.

A deux heures et demie, le président annonce que l'opération du vote est suspendue.

« J'ai reçu, dit-il, de nombreuses réclamations de la part de nos collègues au sujet de ce qui se passe en ce moment à l'Assemblée. Nos collègues voient dans ce fait une violation du secret de vote et une atteinte portée à la liberté. Je me vois obligé de vous rappeler à l'observation du règlement qui dit que toute élection est faite en scrutin secret. L'article 60 de la loi organique du Sénat déclare applicable à l'élection des sénateurs les dispositions de la loi électorale. Or, ces dispositions portent que chaque électeur est appelé par ordre alphabétique et qu'il dépose dans l'urne un bulletin préparé en dehors de la salle du vote. »

Une voix à droite. — Je demande la parole !

« Il ne peut pas y avoir de discussion, continue M. d'Audiffret-Pasquier, la police de l'Assemblée m'appartient et il est de mon devoir, devant les réclamations formulées et les scrupules exprimés, de protéger l'opération du vote. J'invite donc ceux de nos collègues qui distribuent des bulletins de vote à sortir de la salle. » (Exclamations.)

« Je ne veux pas que l'on dénature ma pensée, ajoute le président, je prie seulement mes collègues, par respect pour des scrupules honorables, d'aller distribuer hors de l'Assemblée les bulletins qu'ils distribuent au pied de la tribune. » (Très-bien, à droite.)

M. Paris. — Plusieurs de mes collègues ont signé une protestation.

M. le président. — Cette protestation, vous ne pourriez la déposer que lorsque le scrutin sera fermé.

L'opération du vote va continuer. Le scrutin est fermé à trois heures et demie.

M. Paris dépose une protestation signée d'un grand nombre de ses collègues par laquelle il est demandé que l'Assemblée décrète de nullité le scrutin du 15 décembre 1875 parce qu'il a eu lieu dans des conditions qui ont porté une grave atteinte au secret du vote et à la liberté électorale.

M. Gambetta monte à la tribune.

« Nous aurions tous mauvaise grâce à nous plaindre de la protestation apportée à cette tribune par M. Paris. Toutes les fois qu'une question qui touche à la dignité de l'Assemblée est soulevée, il convient de la discuter à fond. Mais permettez-moi de rétablir la vérité des faits qui se sont produits. » M. Gambetta explique ce qui s'est passé. On a déposé sur les tables de la commission, au pied de la tribune, les bulletins de vote appartenant aux divers groupes de l'Assemblée. La loi exige que les bulletins de vote soient préparés hors de la salle, mais il faut reconnaître que, dans cette élection particulière qui est dévolue à l'Assemblée, il a été dérogé à cette habitude.

M. Buffet interrompt M. Gambetta.

« Je prie M. Buffet, dit l'orateur, de vouloir bien rester le ministre de l'intérieur et de ne pas devenir le ministre de l'interruption. »

A droite : A l'ordre !

M. le président déclare qu'il regrette que l'orateur ait été un peu vif, mais il doit reconnaître qu'il était dans son droit, parce qu'il se plaignait d'interruptions dont il

était l'objet. (Triple salve d'applaudissements.)

M. Gambetta continue son discours et s'attache à démontrer que la liberté du vote n'a pas été violée et que les bulletins distribués appartenaient aux deux partis. La preuve, dit-il, est que M. Baragnon a reçu les deux listes.

M. Paris revient à la tribune et maintient sa protestation.

M. Baragnon proteste contre la pensée que l'on pourrait avoir qu'il a voté pour la liste des gauches ; il a reçu effectivement cette liste, mais il ne l'a prise qu'à titre de collectionneur.

M. Gambetta déclare qu'il comprend que M. Baragnon ait jugé nécessaire de venir défendre sa pudeur... (Exclamations à droite. — A l'ordre !)

M. le président rappelle à l'ordre M. Gambetta.

L'orateur explique ses paroles qui n'ont rien d'outrageant pour M. Baragnon.

Après de nouvelles observations présentées par M. Méplain, la proposition de M. Paris est mise aux voix.

Il y a une demande de scrutin.

L'ajournement n'est pas prononcé.

(La séance continue.)

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

Cinquième journée.

Un seul sénateur ! C'est trop peu. Le scrutin a été ouvert de une heure à trois heures et demie ; 678 députés viennent voter ; 72 scrutateurs passent trois heures à dépouiller ces bulletins, et de cette montagne il ne sort, je ne dirai pas qu'une souris, mais que M. Fourcand, ancien maire révoqué de Bordeaux.

Et cependant la majorité n'est pas déplacée ; le centre droit perd chaque jour du terrain et des voix. M. Antonin Lefèvre-Pontalis n'est plus sur la liste, M. le duc de Broglie est tombé à 290, M. le duc Decazes arrive l'avant-dernier avec 283, et, si la liste appuyée par les gauches ne fait passer qu'un

des siens, elle maintient du moins les autres en tête.

Bulletin politique.

Le Messager d'Indre-et-Loire a reçu, sous forme de lettre anonyme, les appréciations suivantes sur l'incident parlementaire auquel M. de La Rochette a donné lieu. Le jugement de cette correspondance est sévère ; nous savons qu'il est celui de bien des gens, aussi n'hésitons-nous pas à le publier :

« Il est des circonstances politiques où il faut savoir faire faire ses rancunes, ses passions et ses haines. L'élection des 75 sénateurs par l'Assemblée était certes une de ces circonstances exceptionnelles.

En présence de cette élection, il n'y avait que deux partis à prendre pour les députés monarchiques : ou faire un accord avec toutes les droites comme cet accord avait été fait, ou déclarer hautement, avant le vote, que l'on ne voulait, que l'on ne pouvait pas faire d'accord et entrer dans cette voie des transactions et des compétitions sénatoriales.

Les députés royalistes unis dans cette pensée pouvaient dès le premier jour empêcher le fonctionnement de cette néfaste constitution du 48 juillet. C'est ce parti que nous eussions conseillé, de même qu'après le vote scandaleux de la République du 25 février nous avons conseillé à la droite de donner en masse sa démission. Les députés de la droite n'avaient au moment du vote qu'à faire une liste et à la déposer tous les jours à la tribune de l'Assemblée : la nomination des 75 sénateurs inamovibles devenait une impossibilité et cette pauvre constitution était morte.

Quelques membres de l'extrême droite ont cru pouvoir prendre un troisième parti et ils assument une bien lourde responsabilité ! Nous pensons, nous, que pour l'honneur du parti qui est le nôtre, auquel nous

« système infallible » avec l'idée préconçue d'y emprisonner cette chose mobile, vivante, remuante, qu'on appelle « l'âme d'un enfant. »

La tendresse assidue, l'humble patience, l'emporte ici sur les plus savantes combinaisons.

Là où les plus grands docteurs échouent et jettent de dépit leur bonnet aux orties, on voit réussir, sans efforts apparents, quelque bonne petite ménagère, douce et humble de cœur, qui a trouvé le grand secret à elle toute seule.

Mais ce secret n'est pas transmissible ; à chaque génération nouvelle, tout est à refaire.

Voilà pourquoi il arrive aux plus grands clercs de se tromper si lourdement. Voilà pourquoi, si l'instruction publique est une bonne chose, l'éducation publique est à peu près une chimère.

XXII. — SUCCÈS DE SIDONIE.

Sidonie, dans les premiers temps de son dur apprentissage, se dit plus d'une fois, dans la solitude et le silence de sa chambre : « Je ne pourrai jamais ; j'y renonce ! » Là-dessus, elle se mettait à pleurer amèrement.

Mais bientôt elle rougissait de sa faiblesse et de son abattement ; elle priait avec ferveur, elle implorait Celui d'où nous vient toute lumière et toute force. Elle se relevait alors fortifiée et éclairée. « Il faut pouvoir, se disait-elle, il le faut ! »

quelques mois après la chute de la maison qui avait été l'orgueil de toute sa vie.

Mme Lescale, vieillie avant l'âge, tomba dans une sorte de langueur indifférente et malade.

Le fardeau pesa donc de tout son poids sur les épaules les moins faites pour le supporter ; la mystérieuse volonté de la Providence fit une mère de famille de cette enfant gâtée que rien, dans sa vie passée, n'avait préparée à ce rôle si difficile et si délicat.

Elle aimait beaucoup ses neveux, et ses neveux avaient pour elle la plus vive affection.

S'il n'eût fallu, comme autrefois, que les promener de la boutique du pâtissier à celle du marchand de joujoux, pour gagner ensuite les Champs-Élysées et les installer au théâtre de Guignol, ou les faire grimper dans la voiture aux chèvres, sa tâche eût été trop facile.

Mais il fallait les plier à l'obéissance et au travail. Il fallait en faire des hommes capables de se conduire et de lutter avec les difficultés de la vie ; et elle ne trouvait en eux que les éléments de deux enfants gâtés.

Ils étaient, à peu de chose près, ce qu'elle avait dû être à leur âge, versés à fond dans l'art de cajoler les gens pour éloigner de leurs lèvres le calice amer du travail sérieux, et capables, si on leur résistait, d'entrer dans des colères affreuses comme autrefois la « toute-petite. »

Sidonie, pour se rendre compte des difficultés qu'elle aurait à vaincre, passa en revue ses souvenirs d'enfance, et se plaça par la pensée dans la situation d'esprit où elle s'était trouvée en mainte circonstance, à l'époque où sa violence faisait plier la volonté de ses parents devant la sienne.

Elle crut se rappeler que, même dans ses plus grands emportements d'autrefois, elle conservait la faculté de réfléchir, de calculer au point qu'en mainte circonstance elle se serait décidée, tout compte fait, à céder de bonne grâce, si on eût montré une plus ferme volonté de la faire céder.

Elle n'eut point de fausse honte ; elle communiqua naïvement ses doutes, ses perplexités et ses angoisses, à deux ou trois vieux amis de la famille qui, la voyant si sérieusement préoccupée de faire son devoir, s'empressèrent de l'éclairer de leurs conseils, et l'aiderent à chercher la clef du caractère de ses deux enfants.

Mais, en matière d'éducation, les conseils et les livres ne peuvent vous conduire que jusqu'à un certain tournant de la route, où ils vous abandonnent à vos propres forces et à votre propre sagacité.

Tout ce qu'ils peuvent pour vous, c'est de vous indiquer en gros la direction à suivre ; il ne faut pas leur demander autre chose.

A partir de ce moment critique, il faut payer de sa personne, il faut être constamment sur la brèche, travailler au jour le jour, et surtout n'avoir point de

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA TOUTE PETITE.

(Suite.)

XXI. — SIDONIE MÈRE DE FAMILLE.

Sidonie eut comme une vague idée qu'elle entreprenait une tâche au-dessus de ses forces, ce qui ne l'empêcha pas de l'entreprendre.

Son bon cœur lui disait qu'elle n'avait pas le choix : elle seule était en état de se charger des deux enfants ; donc c'était son devoir de le faire.

Avec la généreuse imprudence des âmes nobles et dévouées, elle se jeta dans son entreprise les yeux fermés.

Elle comptait sur l'appui et les conseils de son père et de sa mère et de quelques amis dévoués, pour conduire ses deux neveux dans la voie du devoir. Elle comptait avant toutes choses sur l'aide et la protection de Dieu ; abandonne-t-il jamais ceux qui honorent son nom en faisant le bien ?

Un de ces appuis lui manqua bientôt.

Le pauvre M. Lescale, miné sourdement par le chagrin qu'il dissimulait de son mieux, mourut

consacrons nos forces, et auquel nous devons notre vie, il est des compromis et des alliances surtout qu'on n'est pas en droit de faire. La scission qui vient de se produire dans l'extrême droite est peut-être le fait le plus déplorable qui se soit produit dans l'existence de l'Assemblée nationale. Nous ne cesserons de le répéter, il y a des alliances que l'honneur défend de conclure.

» M. de La Rochette et un petit nombre, heureusement, de ses amis, n'ont reculé ni devant cette alliance immorale, ni devant cet abandon de leurs collègues. Nous protestons, quant à nous, énergiquement contre cette funeste scission de la droite, nous restons étroitement unis avec la vraie droite monarchique, et l'alliance conclue le 25 février entre une partie du centre droit et la gauche ne nous fait pas excuser l'alliance d'aujourd'hui entre le petit nombre de députés royalistes et les hommes les plus coupables, les plus dangereux, les plus funestes de la gauche.

» Le parti monarchique n'est pas responsable de cette alliance et nous protestons contre elle. Grâce à elle, la gauche va l'emporter dans l'élection sénatoriale, et nous ne pouvons pas comprendre comment ces onze députés n'ont pas été arrêtés par l'immense et fatale responsabilité qu'ils osaient assumer.

» Dans une assemblée aussi profondément divisée que l'était l'Assemblée nationale lorsqu'il n'existait, hélas ! pas de majorité, le vote d'une constitution, le vote de la forme du gouvernement et enfin la nomination de 75 sénateurs, tout était impossible. Ce qui se passe aujourd'hui n'est pas fait pour nous faire aimer la constitution, la République et le Sénat. Poursuivons notre tâche ; nous sommes et nous resterons catholiques et monarchiques, et plus que jamais nous disons que Dieu protège la France !

M. Philippe Devillaire ajoute :

« Pour bien juger de la valeur d'un acte, il faut en connaître parfaitement toutes les circonstances : vivant loin des intrigues parlementaires, notre devoir est d'attendre que la lumière soit complètement faite, mais nous devons déplorer dès aujourd'hui la scission qui vient de se produire dans les rangs du parti royaliste, scission qui peut avoir de graves conséquences.

» Les appréciations des différents journaux dévoués à notre cause sont généralement défavorables à M. de La Rochette et à ses amis. »

Nous lisons dans *l'Univers*, sous la signature de M. Eugène Veuillot :

« Nous avons espéré que l'alliance d'une partie de l'extrême droite avec les gauches avait été faite dans de telles conditions qu'elle pouvait être sans lendemain. Evidemment nous nous trompions ; au lieu d'un accord au jour le jour, il a été entendu que l'on voterait ensemble tant qu'il y aurait des sénateurs à élire. Donc notre conseil de rompre tout haut, loyalement,

après les premiers scrutins, était impraticable.

» Il paraît, du reste, que si l'on s'est promis de se passer des voix tant qu'il y aurait quelqu'un à élire, on ne s'est pas bien entendu sur la manière d'opérer. Les résultats se suivent et, tout en prouvant l'accord, ne se ressemblent pas. Vendredi, la coalition profitait uniquement à la gauche ; samedi, c'était le triomphe de la droite. Dimanche, repos général. Lundi, le tour de la gauche est revenu et tous les élus sont siens.

» Nous ne comprenons pas bien la raison de cette intermittence. L'entente devant durer jusqu'à la fin de l'élection, les candidats de la gauche et de l'extrême droite devraient passer en bloc, bras dessus, bras dessous, avec le même nombre de voix, et non à tour de rôle. Les citoyens des gauches auraient-ils donc stipulé que des royalistes donneraient des gages et ne seraient élus qu'après avoir fait élire les suivants de MM. Thiers et Gambetta ? Non, il est impossible qu'ils aient posé une condition que jamais leurs alliés du jour n'eussent acceptée ; mais il faut bien voir que, faisant aux royalistes l'injure de craindre une surprise, les républicains ne donnent qu'après avoir reçu. »

CORRESPONDANCE DE *L'Echo Saumurois*.

Paris, 14 décembre 1875.

Neuf sénateurs ont été élus hier et tous les neuf appartiennent à la liste des gauches. La coalition poursuit le cours de ses succès, et tout fait présager qu'il en sera ainsi jusque et y compris la nomination du soixante-quinzième et dernier sénateur inamovible.

Nous avons dit ce que nous pensions de cette triste et scandaleuse coalition de bonapartistes, de légitimistes et de radicaux dont ces derniers seuls retirent tout le profit, car les membres du centre gauche élus sénateurs seront amenés par la force des choses, par la nécessité de leur alliance, par la logique de la situation, à faire cause commune avec le radicalisme.

Les membres du groupe de l'appel au peuple et les intransigeants de l'extrême droite nous rappellent dans cette circonstance la fable du cheval qui veut se venger du cerf. Eux aussi ont voulu se venger du centre droit, et ils ont atteint leur but, mais il leur a fallu se servir de l'appui des radicaux dont ils ont assuré la prépondérance. Les légitimistes surtout sont inexcusables à tous les points de vue, car ils ont sacrifié à de mesquines rancunes les grands intérêts religieux et sociaux dont ils devraient être les incorruptibles gardiens.

Les organes de la légitimité, à l'exception de *l'Union*, blâment énergiquement la conduite de M. de La Rochette et de ses amis. Un journal de Lyon, la *Décentralisation*, déclare que l'honneur oblige même envers ceux qui manquent à leurs promesses, et que des catholiques n'avaient pas le droit de mettre leurs mains un seul moment dans les mains radicales qui se disposent à déchirer la loi de l'enseignement supérieur et à supprimer les institutions religieuses ; et d'ail-

leurs, comme le fait avec raison remarquer cette feuille, un Sénat radical et libre-penseur vaudra-t-il mieux qu'un Sénat orléaniste ?

On se demande, en effet, comment l'aveuglement des ultra-conservateurs fourvoyés dans cette coalition a pu être assez grand pour qu'ils n'aperçoivent pas les dangers qu'ils font courir à l'ordre et à la société. En un mot, les amis de la royauté et de la religion n'ont pas craint d'assurer la prépondérance dans le Sénat aux ennemis les plus implacables de la royauté et de la religion, et cela, pour fermer l'accès de ce même Sénat à des monarchistes, à des catholiques contre lesquels ils croient avoir des griefs plus ou moins fondés, mais très-peu graves en réalité.

Les bruits de crise ministérielle continuent de circuler. Nous croyons que ces bruits ne sont pas fondés ou tout au moins qu'ils sont prématurés. Il convient d'ailleurs de noter que les gauches ne paraissent nullement désirer le départ de M. Buffet. Leurs organes sont d'accord pour exprimer le désir que la politique du gouvernement ne soit point changée, parce qu'ils espèrent, disent-ils, que les élections leur seront bien plus favorables, étant faites sous la double impression du sentiment de réaction contre le ministère et du succès que viennent d'obtenir les républicains dans les scrutins sénatoriaux. Nous croyons peu, pour notre part, à la sincérité de ces déclarations. Les radicaux connaissent et apprécient l'inflexible fermeté de M. le vice-président du conseil, et ils le redoutent encore, bien que son prestige et son autorité aient été singulièrement amoindris par les événements de ces derniers jours.

Le plus fâcheux résultat de la coalition a été, en effet, de briser l'union conservatrice à la veille des élections générales et d'affaiblir le gouvernement au moment même où il aurait eu besoin d'être encouragé et fortifié, pour qu'il pût lutter avec avantage contre les manœuvres et la propagande effrénée des révolutionnaires.

On nous écrit d'autre part :

Nous sommes en pleine crise ministérielle. Non pas que le cabinet doive être remplacé aujourd'hui ou demain, mais dès à présent sa stabilité est en question. J'entends dire par les amis de M. Buffet qu'il n'est pas responsable de la tactique électorale saisie par les groupes de droite, que même cette tactique a été sincère contre son gré, qu'il aurait désiré une entente entre les groupes constitutionnels de l'Assemblée, que le système d'exclusion qui a prévalu aurait été déconseillé par lui si, ne devant point avoir l'honneur du choix de la liste, il n'avait tenu absolument à se désintéresser de sa composition.

Je me permets de dire que ce plaidoyer n'a aucune portée et que M. Buffet est le grand responsable de tout ce qui est arrivé. Depuis le 10 mars, depuis qu'il est en fonctions, cet homme d'Etat n'a cessé de prodiguer aux gauches, aux hommes les plus modérés des gauches, qu'il affectait de confon-

dre avec M. Naquet, les rebuffades et les dédains. Les votes de la Chambre ayant toujours malheureusement répondu à ses desirs, M. Buffet prenait à cœur d'accroître chaque jour ses exigences. Je sais là-dessus de curieux détails. Par exemple les aphorismes gouvernementaux qu'il se plaisait à formuler devant ses intimes ; qu'il importait peu qu'un ministre soit aimable et aimé ; que l'essentiel est qu'il soit craint.

Il se disait hier soir à la petite bourse qu'un nouveau cabinet serait probablement constitué avec M. d'Audiffret-Pasquier à la vice-présidence, M. Dufaure à l'intérieur, M. Corne à la justice, M. de Laverge au commerce, MM. de Cisse, Decazes, de Montaignac et Caillaux à leurs départements actuels. C'est là une fantaisie dictée par l'imagination des novellistes. Le ministère ne sera pas modifié avant le complément des élections sénatoriales, et il est impossible de prévoir comment il pourra être formé. La certitude d'aujourd'hui est que M. Buffet ne peut plus se croire assuré de présider aux élections.

A l'heure où je vous écris, on n'est pas sans inquiétude sur les résultats du scrutin d'aujourd'hui. Il y a des mécontents dans les différents groupes alliés ; jusqu'à présent, le centre gauche a eu beaucoup d'élus, la gauche trois ou quatre seulement, l'Union républicaine aucun, et l'extrême droite réclame encore six ou sept nominations. J'espère que l'entente se maintiendra et qu'une part équitable sera faite à tous les contractants. Si le scrutin d'aujourd'hui trompait ces espérances, les droites pourraient avoir demain quelques compensations résultant de l'indiscipline de leurs adversaires.

Chronique générale.

Le dépouillement du scrutin pour la nomination des sénateurs a perpétué n'offre plus le même intérêt que dans les premiers jours. Les résultats sont prévus, on sait que les noms qui seront proclamés seront tous uniquement pris dans la liste panachée de la gauche.

Mais ce que l'on a moins prévu peut-être, ce sont les conséquences de ces nominations.

Un député, qui n'appartient à aucun groupe, et qui juge les événements sans passion, exprimait l'avis que la majorité donnée aux républicains, sur la liste des 75, aurait une grande influence sur la nomination des délégués par les conseils municipaux.

Il ajoutait que l'échec des membres du cabinet, le cabinet des refusés, comme on les appelle, sans doute par allusion au Salon de refusés, diminuerait notablement l'influence ministérielle sur les électeurs, et même sur les fonctionnaires publics qui, avant tout, sont conservateurs de leurs fonctions. N'étant pas certain de retrouver, le lendemain des élections, les mêmes ministres, ils se mêleront sans doute avec beaucoup de circonspection au mouvement électoral.

Que de fautes elle commit d'abord ! mais avec quelle humilité elle les reconnaissait ! avec quelle patience elle les réparait ! avec quelle ardeur elle suivait la voie encore incertaine et mal tracée, mais visibles pourtant par places !

Quand on additionne, le soir, avec une attention trop tendue, les fautes de toute espèce qu'un enfant peut commettre dans une seule journée, on est effrayé du total, et l'on s'arme pour le lendemain d'une sévérité parfois imprudente et indiscrette.

Quand on s'aperçoit le lendemain que le total n'a pas diminué, on se creuse la tête pour s'expliquer ce résultat si décourageant.

A force de chercher, on finit par découvrir, ou plutôt par s'imaginer que l'enfant, poussé par l'esprit du mal, résiste de parti pris ; qu'il est ingrat, indigne de l'intérêt qu'on lui porte.

Il se mêle alors à la sévérité comme une arrière-idée de lutte et comme un vague sentiment de vengeance. On se pique au jeu, l'aigreur s'en mêle, la parole perd quelque chose de sa mesure et de sa discrétion. Alors tout va de mal en pis.

Les gens dépités sont toujours maladroits ; ils peuvent dire de bonnes choses, mais ils ne les disent pas juste au moment où il faut les dire. Les conseils qu'ils donnent sont excellents, mais ils les donnent d'un ton qui fait que l'enfant y voit des reproches et comme de vagues menaces.

Toutes ces fautes, Sidonie les commit une à une, justement parce qu'elle prenait trop à cœur une tâche à laquelle rien ne l'avait préparée.

Le jour où elle commença à additionner ses propres fautes au lieu d'additionner celles de Maurice et d'André, elle mit un pied dans la véritable voie, elle y fit chaque jour de nouveaux progrès, elle fut sur la piste du grand secret.

A mesure qu'elle marchait, refaisant courageusement sa propre éducation, sa tâche lui devint chaque jour plus légère. Alors, elle commença à lire dans l'âme de ses deux enfants d'adoption comme dans un livre ouvert ; elle sut ce qu'il fallait dire et ce qu'il fallait faire, et le moment précis où il fallait parler et agir ; elle acquit une patience à toute épreuve, elle eut de l'habileté et de la dextérité.

Elle avait confié ses neveux à un maître élémentaire du lycée Bonaparte. Elle étudia pour leur servir de répétiteur. A mesure qu'elle acquérait des connaissances nouvelles, elle sentait croître son désir d'en acquérir davantage ; ses deux élèves avaient plus de confiance en elle, et involontairement lui reconnaissaient plus d'autorité.

Il n'est pas de travail si ingrat qui ne finisse par offrir un sérieux intérêt, quand on s'y applique sérieusement. Le travail de ses neveux, le développement du bien qui était en eux, et l'anéantissement du mal, ce fut là désormais le grand inté-

rêt de sa vie et la récompense bien méritée de son dévouement.

Quand Maurice et André furent en âge d'entrer au lycée Bonaparte, ils y entrèrent avec honneur et s'y firent remarquer par leur bon esprit et leur amour du devoir.

Sidonie avait reçu bien des compliments dans sa vie, depuis le jour où pour la première fois elle fut en âge de comprendre ce que c'est qu'un compliment. Elle devait être blâmée là-dessus. Elle rougit néanmoins de plaisir et d'orgueil lorsqu'elle décrocha le premier bulletin trimestriel de ses neveux, et qu'elle y lut en toutes lettres : *Enfants très-bien élevés !*

XXIII. — RETOUR D'AUSTRALIE.

C'était un jeudi, environ cinq ans après le départ de Gaston et de sa femme pour l'Australie. Le train express du Havre à Paris dévorait l'espace avec une rapidité qui vous coupait presque la respiration. Mais il n'allait pas encore assez vite au gré de deux voyageurs qui occupaient à eux seuls un compartiment de première classe.

— Es-tu bien sûr que le train ne sera pas en retard ? dit la dame à son mari.

Le mari tira sa montre en souriant, la mit sous les yeux de sa femme, et répondit :

— Je ne sais pas s'il sera en retard ; mais je sais que, pour le moment, il n'est pas en retard.

La dame poussa un soupir de résignation, et, mettant la tête à la portière, elle regarda fuir d'un air impatient les vallons et les coteaux de la verte Normandie.

— Oh ! s'écria-t-elle d'un air indigné, voilà encore une fois que nous ralentissons notre marche ; allons-nous donc nous arrêter à toutes les bourgades ?

— Bourgades ! reprit le mari d'un ton de bonne humeur ; avec quelle irrévérence tu traites la capitale de la Normandie, la patrie du grand Corneille !

Là-dessus, le convoi pénétra, grondant et haultant, sous une voûte sombre, et déboucha dans cette construction moitié cave, moitié serre chaude, que l'on appelle la gare de Rouen.

Tout le temps que dura l'arrêt, la dame se promena avec impatience sur l'asphalte du quai, comptant ses pas un à un pour tromper son impatience. Elle ne reprit sa sérénité que lorsque l'on pria « MM. les voyageurs de monter en voiture. »

Cette fois-ci, le mari et la femme furent suivis dans leur compartiment par un voyageur qui, après avoir salué poliment sans regarder ses compagnons de route, se mit à ranger méthodiquement dans le filet divers petits paquets qui lui embarrassaient les mains.

(La suite au prochain numéro.)

De plus, avec le scrutin par arrondissement, on trouvera difficilement, dans les grands centres, des hommes assez dévoués pour se porter candidats, étant presque certains de ne pas réussir, et, de plus, de payer les violons.

M. le duc d'Aumale, qui avait voté samedi dernier, n'a pas jugé nécessaire de revenir lundi; à l'Assemblée, M. le prince de Joinville n'a pas imité l'exemple fraternel, il est resté à la séance jusqu'à la proclamation du résultat du scrutin.

M. le duc de Broglie a quitté la salle au moment où le président commençait à annoncer les nombres de voix obtenus par la liste de la droite.

Trois députés de la gauche ont été signalés comme absents. Les journaux républicains vont sans doute publier leurs noms.

On parlait beaucoup d'une dernière tentative de conciliation faite par le centre droit au centre gauche; mais la gauche a répondu par le mot orléano-historique: Il est trop tard!

Les bouilleurs de cru ont obtenu un succès qui, paraît-il, aura une certaine influence sur les électeurs de la campagne, en faveur de plusieurs députés du centre droit et de l'Appel au peuple.

Contrairement à ce qu'ont annoncé plusieurs journaux, dit l'Union, ni M. de La Rochette, ni M. le marquis de Franclieu, n'ont reçu des télégrammes de M. le comte de Chambord.

La commission des Trente s'est réunie pour examiner les quelques circonscriptions électorales qui lui reste à déterminer avant de soumettre son projet à l'Assemblée. Elle s'est occupée spécialement des circonscriptions de Lyon.

On annonce comme très-prochain un mouvement préfectoral qui atteindra un certain nombre de départements.

On espère que l'Assemblée se séparera définitivement vers Noël.

Dans quinze jours, disait un député, nous finirons de vivre.

Dites plutôt, répondit X..., que nous achèverons de mourir.

L'acquiescement de M. de Cassagnac est vivement commenté, certains bonapartistes n'y comptaient pas et ne le désiraient même pas. La gauche va en profiter pour demander la liberté des réunions dites privées. Le centre droit reproche au gouvernement de n'avoir pas su utiliser l'état de siège.

Etranger.

On télégraphie de Londres à l'Agence américaine que les étudiants des universités américaines ont envoyé un cartel à ceux des universités d'Oxford, de Cambridge et de Dublin.

Ils les défient à la rame sur un fleuve quelconque d'Amérique.

On mande de Rome qu'un ou deux organes ministériels s'élèvent contre la politique anglaise et dénoncent le discours du duc de Cambridge comme un véritable cri de guerre.

Le correspondant du Pall Mall à Berlin écrit que les propositions du comte Andrassy au sujet des réformes turques, sous la garantie de l'Europe, seront bientôt communiquées aux autres puissances, afin qu'on puisse arriver à une entente générale.

Les propositions sont déjà approuvées, c'est-à-dire revues et corrigées, par la Russie; mais on a décidé que l'Autriche et la Russie enverraient séparément leurs petits plans afin d'écartier l'idée d'une ligue austro-russe formée pour peser sur la Turquie. Il est en outre résolu qu'on demandera la garantie et l'approbation de toutes les puissances.

Constantinople, 13 décembre.
La Sublime-Porte vient de recevoir de Raouf-Pacha un télégramme dont voici le résumé:

« A mon arrivée à Gatchka, de retour de Piva, j'ai été informé par le commandant de la place de Pelike que les insurgés se réunissaient à Banauts, avec l'intention d'attaquer le village musulman de Bilana, près de Pelike. J'ai fait partir successivement six bataillons, et, à l'arrivée des premiers, les insurgés avaient déjà investi le village de Bilana et engagé la lutte avec les habitants musulmans.

» Surpris par les nôtres durant cette lutte, ils ont été mis en déroute. Les troupes ont bivouaqué dans le village qu'elles venaient de dégager. Le lendemain, les insurgés ont été de même attaqués, dans un endroit sis à proximité de Bilana et pris entre deux feux.

» Il ont cherché leur salut dans la fuite. Nos troupes, divisées en deux colonnes et placées en embuscade, ont accueilli par un feu très-vif et chargé à la baïonnette les fuyards au nombre d'environ 5,000, qui ont subi dans cette poursuite des pertes considérables.

» Je suis arrivé moi-même sur les lieux avec des renforts qui ont également contribué à la victoire. Les insurgés ont perdu beaucoup de monde, dont le nombre n'est pas encore exactement connu, mais dans lequel se trouvent compris huit de leurs chefs et, entre autres, le fameux Radorf. »

PROVINCES DANUBIENNES.

On écrit de Cattaro à la Correspondance diplomatique, de Vienne:

« Ici, où l'on se trouve continuellement en contact avec le peuple et la principauté de la Montagne-Noire, on prend grand intérêt à ses destinées. On s'inquiète de ce qui s'y passe et on apprend plus de choses et de plus importantes qu'ailleurs. Apprenez donc qu'à Cetinje tout se trouve dans une excitation extraordinaire, émotion financière! Le Monténégro, depuis des semaines, nourrit des espérances d'emprunt qui sont déjà réalisées aujourd'hui, ou du moins sont bien près de l'être. Le Monténégro emprunte de l'argent et a effectivement trouvé en France, dit-on, des bailleurs de fonds. C'est quelque chose de si nouveau, de si inattendu, de si inouï dans la Montagne-Noire que chaque Monténégrin se pavane la tête haute, tout fier de l'entrée que vient de faire par cette voie son petit pays dans le concert européen.

» Devant l'importance de ce fait, aux yeux des Monténégrins eux-mêmes, les têtes de Turcs perdent leur prix; l'importation de celles-ci menace d'ailleurs de devenir plus rare, attendu que le prince n'a pas pu résister plus longtemps à la pression des puissances et s'est efforcé de réfréner par des mesures draconniennes le zèle par trop ardent des montagnards. Pour en revenir à l'emprunt, il s'élèverait, paraît-il, à la somme de 4,500,000 fr. On ne sait encore précisément s'il est déjà payé ou non. Mais, bien que l'argent ne soit pas encore arrivé à Cetinje, on en a cependant disposé en partie. Le Sénat a résolu d'acheter pour 665,000 fr. d'armes, dont quelques canons. Cette dépense semble toutefois être juste en ce moment la moins urgente.

» Le Monténégro ne s'embarquera pas dans une guerre ni n'interviendra dans l'Herzégovine en faveur des insurgés. Tout cela, simplement, parce que cela lui est impossible. Je peux vous annoncer avec certitude que la Russie et l'Autriche ont soufflé un veto formel dans l'oreille du prince qui, il y a environ trois semaines, cédant à la pression de ses sujets, était sur le point de se laisser entraîner aux aventures les plus dangereuses.

» En effet, le prince a fait reculer ses bandes belliqueuses assez loin de la frontière, hors du territoire de Grahov. En revanche, les sénateurs monténégrins assurent avec d'autant plus de confiance que, pour reconnaître la déférence avec laquelle il a obtempéré à leurs vœux, les puissances avaient fait entrevoir au prince Nikitza un avenir mieux en rapport avec les intérêts de son peuple.

» Ces espérances, si l'on interprète exactement les mystérieuses allusions des grands Monténégrins, prendraient la forme d'un territoire peu étendu, mais d'autant plus précieux pour le Monténégro qu'il est plus fertile. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Par décret du Président de la République.

M. Hourse, maréchal-des-logis de gendarmerie à Saumur, est nommé commissaire de police dans la même ville, en remplacement de M. Frelin, appelé à une autre destination.

LE CENTENAIRE DE BOIELDIEU.

Ce soir (16 décembre), le Grand-Théâtre d'Angers célèbre l'anniversaire séculaire de la naissance de Boieldieu par une brillante solennité musicale composée de deux opéras de l'illustre maître, le *Calife de Bagdad* et *Jean de Paris*, de l'ouverture de la *Dame blanche* par la musique du 32^e de ligne, d'un *Hommage à Boieldieu*, stances dites par M. Marck, et de la Cérémonie pour le couronnement du buste de Boieldieu par toute la troupe. Le théâtre sera illuminé à cette occasion.

Boieldieu naquit à Rouen le 16 décembre 1775, et on se rappelle que, dès le mois de juin dernier, et afin de profiter de la belle saison, la cité normande a donné par anticipation des fêtes mémorables en l'honneur de ce centième anniversaire, que M. Marck va célébrer à sa véritable date.

« De tous nos directeurs de province, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, M. Marck est le seul qui ait eu la bonne idée de s'associer à l'Opéra-Comique de Paris et à la ville de Rouen, patrie de Boieldieu, pour rendre un éclatant hommage à notre grand musicien français. »

Au sujet de la fusion de la Compagnie des chemins de fer de la Vendée avec la Compagnie des Charentes, on écrit de Paris à l'*Avenir de la Vienne*:

« Je vous donne une nouvelle qui doit intéresser bon nombre de petits capitalistes de votre région; c'est la fusion de la Compagnie des chemins de fer de la Vendée avec la Compagnie des Charentes.

» La Compagnie des Charentes reprend toutes les lignes d'intérêt général ou d'intérêt local, construites ou non encore construites, qui appartiennent à la Compagnie de la Vendée.

» Elle continuera également l'exploitation de la ligne de Poitiers-Saumur, dont la Compagnie de la Vendée avait pris la charge.

» Le service des obligations de la Compagnie de la Vendée sera fait par la Compagnie des Charentes dans les mêmes conditions que le service de ses propres obligations.

» Avant cette fusion, la vie de la Compagnie de la Vendée était menacée, et l'on voyait arriver le moment où la ligne de Poitiers-Saumur eût été dans l'obligation de s'exploiter elle-même. Ces solutions fâcheuses sont conjurées par la fusion opérée le 6 courant. La région des Charentes, du Poitou et de la Vendée ne peut donc que bénéficier d'une combinaison assurant la vitalité à tout un réseau de voies ferrées.

» La fusion des deux Compagnies n'a été opérée que sous la réserve de la ratification de l'Assemblée nationale. Mais aucun doute n'est permis sur l'issue de cette formalité: car, la Commission parlementaire saisie, en ce moment même, de l'examen du projet relatif au remaniement du réseau des Charentes, a fait l'accueil le plus favorable à la communication des directeurs des Compagnies fusionnées.

» La Commission n'aura donc qu'à conclure à l'introduction des chemins de la Vendée dans le réseau des Charentes et à proposer cette jonction à la ratification de l'Assemblée.

» Les conditions financières du traité de fusion sont telles qu'elles n'imposent à la Compagnie des Charentes aucune charge autre que celle de servir les obligations de la Vendée. A ce point de vue, il est incontestable que l'opération sera très-avantageuse pour les actionnaires des Charentes et pour les obligataires des deux Compagnies.

» Les employés de la Compagnie de la Vendée conserveront tous leurs fonctions ou recevront, en cas de changements dans le service, des fonctions équivalentes. »

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur, Considérant que, cette année, les fêtes de Noël et du premier de l'an tombent le samedi, jour du marché ordinaire de la ville de Saumur;

Prévient le public que ces deux marchés seront avancés d'un jour et qu'ils se tiendront le vendredi 24 et le vendredi 31 décembre courant.

Saumur, le 14 décembre 1875.

Le Maire, LECOY.

Dernières Nouvelles.

Les groupes de gauche se sont réunis avant la séance d'hier.

On parlait d'un désaccord.

Le nom de M. le vicomte de Rodez-Bénavent a été rayé sur la liste de droite; on assurait que le scrutin serait aussi pénible et insignifiant que celui de la veille.

Si l'extrême gauche ne sortait pas, il y aurait lieu de prévoir la désagrégation des gauches.

Les bonapartistes continuent à causer des *impedimenta* au scrutin. Après avoir brouillé les cartes, dès une heure, le groupe a quitté l'Assemblée en corps. D'après le récit d'un témoin auriculaire, le maréchal trouverait que tout va très-mal.

On dit que mardi, dans l'après-midi, M. Buffet aurait manifesté son intention de se retirer. Il n'aurait ajourné sa décision que devant les prières du maréchal.

Pour les articles non signés: P. GODX.

Bulletin Financier.

Paris, 15 décembre.
Même bourse qu'hier, quoique sans grandes affaires. On attend probablement le résultat définitif des élections.

Aucun changement sensible sur le 5 0/0, qui était hier à 104 et qui fait aujourd'hui 104,02 1/2. Le 3 0/0 est complètement immobile à 65,50, et il n'a pas vu d'ailleurs se traiter beaucoup d'affaires.

L'Italien a gagné 5 cent. et il était assez demandé en clôture à 72,45.

Le Turc a descendu de 24,92 1/2 à 24,65, et les lots à 67.

La fermeté du Crédit mobilier est toujours la même et nos prévisions d'hier se sont déjà en partie réalisées. Il a atteint de nouveau le cours de 210 et s'y est maintenu avec la plus grande facilité.

Rien à dire des chemins de fer qui conservent leurs cours et qui tendent même en général à s'élever quelque peu. On les cote: Charentes, 332,50; Est, 562,50; Lyon, 960; Midi, 730; Nord, 1,207,50; Orléans, 992,50; Orléans à Châlons (annuités), 507,50; Ouest, 618,75.

Le Gaz est toujours à 1,065.

Hausse de 3/4 sur le Pérou, qui a vu se traiter un certain nombre d'affaires à 35 1/4.

Extérieure espagnole, 17 13/16; Intérieure espagnole, 15 3/4.

Publications de mariage.

Constant-Désiré-Auguste Sévin, employé de chemin de fer, et Marie-Antoinette Lebaill, sans profession, tous deux de Saumur.

Bernard-Jules Pradas, comptable, de Bordeaux, et Julie-Léonie Bouvet, chapeletière, de Saumur.

Jean Vaugondy, tailleur de pierres (veuf), et Ernestine Liban, journalière (veuve), tous deux de Saumur.

Jean-Baptiste Vautrin, lieutenant au 25^e dragons, à l'Ecole de cavalerie, et Joséphine-Apolline Grandjean, sans profession, de Charny (Meuse).

Louis-Alexis Meriel, contrôleur du chemin de fer de la Vendée, et Marie-Louise Laporte, sans profession, de Mauzé (Deux-Sèvres).

Guillaume Bouffils, doreur, et Virginie-Augustine D'huilaton, sans profession (veuve), tous deux de Saumur.

LA LOI ÉLECTORALE ET LE SCRUTIN.

Au moment où les élections des futures Assemblées vont être décidées par la discussion de la loi électorale, nous croyons utile de recommander à tous les éligibles et à leurs électeurs un petit volume que vient de publier M. R. LAMIRAULT, avocat, à la librairie ANDRÉ SAGNIER: *La loi électorale, le collège de département et le scrutin de liste.* (Prix: 1 fr.)

Bourré de faits historiques, contenant une foule d'aperçus nouveaux sur les antécédents du scrutin d'arrondissement et du scrutin de liste, ce volume est indispensable à tous ceux qui ne connaissent pas à fond les coulisses parlementaires de la France depuis 1789.

PAUL DUBAND.

Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.

LUNDI 20 décembre 1875,

POUR LA PREMIÈRE FOIS A SAUMUR

Le Voyage en Chine

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Labiche et Delacour, musique de François Bazin.

Voici la distribution des principaux rôles :

Henri de Kermoisan, MM. Biron ; Pompéry, Diepdalle ; Maurice Fréval, Descamps ; Bonneteau, notaire, G. Simon ; Alidor de Rosenville, Moreau ; Martial, Duchateau ; Marie Pompéry, M^{lle} Papin ; Berthe, M^{lle} Mascart ; M^{me} Pompéry, M^{me} Debléye.

Au troisième acte, DÉCOR DU NAVIRE du Grand-Théâtre d'Angers.

Le spectacle commencera par :

CROQUE-POULE, comédie-vaudeville en 4 acte, de Duvert et Lausanne.

Jouée par M. Gustave Simon et M^{lle} Eugénie Simon.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h.

Vu les grands frais occasionnés par le

Voyage en Chine, le prix des places sera légèrement augmenté.

Prix des places pour cette représentation :

Stalles, premières loges, balcon et avant-scène, 4 fr. ; premières loges de galerie, baignoires et parquet, 2 fr. 50 ; MM. les officiers, 3 fr. ; parterre civil, 1 fr. 75 ; parterre militaire, 1 fr. ; parterre militaire, 1 fr. 25 ; deuxième galerie, 1 fr. 25 ; amphithéâtre, 60 cent.

FIGARO DU DIMANCHE.

Il y a un grand nombre de personnes qui ne s'abonnent pas aux journaux quotidiens, tels que le Figaro, à cause de leur prix élevé. Aussi la direction de ce journal, voulant mettre le Figaro à la portée de tout le monde, vient-elle de créer des abonnements spéciaux du Dimanche, qui ne coûtent que onze francs par an et un franc par mois.

Le numéro auquel cet abonnement donne droit est celui du Dimanche, qui est double ; il contient, dans sa première partie, le Figaro ordinaire, avec son côté politique, mondain, anecdotique, théâtral, etc. ; sa seconde partie se compose d'un supplément spécialement littéraire, où se trouvent, non seulement des articles inédits, mais des reproductions choisies avec le plus grand soin, comme extraits de livres, souvenirs de voyage, nouvelles et relations historiques, etc. A partir du 1^{er} janvier,

ce Supplément contiendra une nouvelle des meilleurs auteurs, en un seul feuilleton. La rédaction de ce numéro tout entier est choisie de façon à fournir une lecture de famille qui puisse passer entre toutes les mains.

Le Figaro du Dimanche et son supplément contiennent huit pages au lieu de quatre ; ces huit pages se composent de 48 colonnes, qui fournissent douze mille lignes... Il y a donc largement de quoi lire toute la semaine.

Les journaux anglais hebdomadaires, qui ont donné au Figaro l'idée de cette innovation, tirent tous à des centaines de mille d'exemplaires. Il y a certainement en France un public assez nombreux pour assurer le plus grand succès à la nouvelle combinaison du Figaro.

Adresser le montant des abonnements à M. de Villemessant, hôtel du Figaro 26, rue Drouot, à Paris.

Les éditeurs Michel Lévy viennent de mettre en vente le tome XII des Nouveaux Samedis, de M. A. de Pontmartin. Ce nouveau volume ne le cède en rien aux précédents pour l'intérêt et la variété des sujets. La poésie y est représentée par Lamartine, Joseph Autran, Victor de Laprade, Jules Lacroix, Edouard Granier ; le roman par George Sand, Cherbuliez, Champfleury, Ferdinand Fabre ; la littérature proprement dite, la politique et l'histoire par Sainte-Beuve, Frédéric Soulié, Camille Desmoulins, Jules Claretie, M. de Rémusat, Jules Simon, Odilon Barrot. Cette série des Nouveaux Sa-

medis, presque entièrement consacrée aux œuvres et aux auteurs modernes, tiendra une place importante dans l'histoire littéraire de notre siècle.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôtel d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Angers, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Angers, à la pharmacie BAUDRY, place du Pilon. Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers

6 heures 10 minutes du matin.
11 — 30 — — — —
1 — 40 — — — —
7 — 40 — — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur :

6 heures 30 minutes du matin.
10 — 30 — — — —
12 — 30 — — — — du soir.
6 — 40 — — — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 DÉCEMBRE 1875.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	66	37	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	740	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	738	75	3
4 1/2 % jouiss. septembre.	95	50	»	Crédit Mobilier	210	»	1	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	716	25	10
5 % jouiss. novembre.	103	90	»	Crédit foncier d'Autriche	510	»	»	Société autrichienne, j. janv.	658	75	1
Obligations du Trésor, 1. payé.	483	75	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	332	30	7	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	230	»	»	Est, jouissance nov.	362	50	1	Orléans	321	50	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	487	50	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	960	»	2	Paris-Lyon-Méditerranée.	319	»	»
— 1865, 4 %	500	»	»	Midi, jouissance juillet.	730	»	8	Est	309	»	»
— 1869, 3 %	359	50	»	Nord, jouissance juillet.	1207	50	3	Nord	324	»	»
— 1871, 3 %	343	»	»	Orléans, jouissance octobre.	992	50	5	Ouest	318	»	»
— 1875, 3 %	365	»	»	Yendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	618	75	»	Midi	316	»	»
Banque de France, j. juillet.	3900	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	1060	»	»	Deux-Charentes.	286	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	615	»	»	Société Immobilière, j. janv.	26	»	50	Vendée	241	»	»
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	595	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	327	50	1	Canal de Suez.	516	25	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	375	»	»								
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	910	»	»								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 3 mai 1875.)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
8 — 45 — — — — (s'arrête à Angers)
9 — 1 — — — — omnibus.
1 — 35 — — — — soir, omnibus.
4 — 12 — — — — express.
7 — 23 — — — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 4 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 30 — — — — omnibus.
9 — 50 — — — — express.
12 — 38 — — — — soir, omnibus.
4 — 44 — — — — omnibus.
10 — 28 — — — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 15.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le dimanche 19 décembre 1875, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, dans la maison où est décédé Pierre PAQUEBEAU, au Petit-Puy, commune de Saumur, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa succession.

Il sera vendu :

Lit, couettes, traversins, couvre-pieds, rideaux, draps, linge, quantité d'effets à usage d'homme et de femme, armoire, commode, tables, buffet, huche, chaise, pendule, neuf barriques de vins rouge et blanc, deux belles vaches, un âne, charrette, harnais, chartrons et autres outils, tonnes, barriques, baquets, pommes de terre, bois à brûler, fumier, batterie de cuisine et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0.

MAISON

A LOUER. S'adresser à M. RIVAUD. (590)

A VENDRE

UNE BELLE CALÈCHE

S'adresser au bureau du journal.

MACHINES A TONDRE

LES CHEVAUX

Des meilleurs systèmes connus

REPARATIONS ET REPASSAGES

Au lapidaire, nouvellement inventé.

Chez M^{me} veuve LARDEUX, rue Saint-Jean, 43.

Beau choix de Coutellerie fine et Services de table complets.

COMMUNE DE ROU-MARSON.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Rou-Marson prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Rou-Marson, le dimanche 19 décembre 1875, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

- 1° 1,475 mètres courants de terrassements. 881 f. 75
- 2° 810 mètres carrés de démontage de pavage en blocage 97 20
- 3° 269 mètres 50 centimètres courants de chaussée avec matériaux du démontage 563 82
- 4° 1,205 mètres 50 centimètres courants de chaussée avec matériaux de la carrière. 2,605 88
- 5° Entretien de garantie 420 »
- 6° Travaux d'art. 96 82
- Total. 4,363 47

Les cahiers des charges et devis sont déposés au bureau de l'agent-voyer de la première circonscription de Saumur, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

ON AURAIT BESOIN D'UN LOCAL pour emmagasiner des avoines. S'adresser aux magasins à fourrages. (605)

UN JEUNE HOMME DEMANDE des parquets à cirer, soit au mois, soit à l'année. S'adresser rue du Temple, n° 9, à Saumur.

UNE MAISON DE COMMERCE demande un enfant de douze ans, sachant lire et écrire. S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT

DENTISTE Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

POUDRE SOSAN CONTRE LE RHUME DE CERVEAU 2-prises de cette poudre arrêtent instantanément le coryza sans aucun inconvénient. Envoi franco contre 0.60 cent. en timbres-poste. — Pharmacie générale, rue du Quatre-Septembre, 15, Paris, et principales pharmacies.

LA VELOUTINE

est une poudre de Riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau. Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. Ch. FAY, INVENTEUR.

POMMADE SATIN

Pour conserver aux mains la souplesse la douceur et les préserver des gerçures et autres accidents provoqués par le froid. 9, rue de la Paix. — Paris.

MEDICAMENTS DE LA SAISON

VICHY Source Lardy, alcaline, gazeuse et ferrugineuse, la plus abondante en principes minéralisateurs ; la seule qui, sur le plateau de Vichy, soit réellement reconstituante, est celle qui offre aux malades les chances les plus nombreuses et les plus favorables de guérison. Transportée, la source Lardy est celle qui conserve le mieux tous les éléments constitutifs des Eaux de Vichy. Expédition par caisses de 24, 32 et 54 bouteilles, en s'adressant à M. le Régisseur de l'Établissement Lardy, à Vichy. — Établissement de bains et d'hydrothérapie, ouvert chaque année, à partir du 15 mai.

HERNIES Chutes et déviations de matrice. — Guérison radicale en 8 jours, sans bandages, par le spécifique de Lardy, ph. au Mans (Sarthe). Tr. complet pour adultes 50 fr., pour enfants 30 fr. — Poppreston ; c'est la potion de M. Aubrée, méd. ph. à Ferté-Vidame (E.-et-L.).

AUX ASTHMATIQUES Il n'existe qu'un remède qui guérisse véritablement l'asthme, la toux, et toute concurrence, par 18 ans de succès et des milliers de guérisons. Prenez gratis et franco. On demande, à Saumur, un dépositaire pour le BAUME SEDATIF CHAUTARD, contre le mal de dents.

HEMORRHOÏDES La Pommade Leroy, ph. à Euret, (S.-Inf.), est infatigable c. la douleur, la démangeaison, la constipation, l'275.

MAUX DE DENTS Guérison bague par le Baume soyeux Chautard de Vendôme. Prix : 1 fr. 50.

AUX PROPRIÉTAIRES et aux ENTREPRENEURS EN BATIMENT.

La Série de Prix, présentée et adoptée par la Chambre syndicale des Entrepreneurs de la Ville de Nantes, est un livre indispensable aux Propriétaires, puisqu'il leur permet d'évaluer avec certitude les travaux en projet, et de vérifier eux-mêmes les Mémoires qui leur sont présentés par les MAÇONS, CHARPENTIERS, COUVREURS, PLOMBIERS, MENUISIERS, PLÂTRIERS, MARBRIERS, SERRURIERS, PEINTRES et VITRIERS.

Si donc, un Mémoire d'Entrepreneur comportait des prix plus élevés que ceux arrêtés par la Chambre syndicale, les Propriétaires seraient fondés à faire de justes réclamations.

La Série de Prix est un livre de première nécessité pour les Entrepreneurs, puisque les calculs sont tout faits et qu'ils n'ont qu'à les appliquer aux travaux qu'ils fournissent.

Avec ce livre, l'établissement de leurs Mémoires, toujours si compliqués, devient un jeu de plus simple ; de plus, il leur enlève tout sujet de contestation avec les Propriétaires.

La Série de Prix a son importance pour les villes en dehors de Nantes comme pour Nantes même. Dans ce cas, l'Entrepreneur, en raison du prix de la main-d'œuvre, des matières premières et des faux frais, n'aura qu'à augmenter ou à diminuer de 5 ou 10 p. 100, par exemple, les prix portés dans ce livre ; en procédant ainsi, il sera toujours sûr que ses factures seront établies proportionnellement et d'une manière très-rationnelle.

Prix relié : 7 fr. — Par la poste : 8 fr.

Le seul dépôt de la SÉRIE DE PRIX est à Nantes, chez M. PAUL PLÉDRAN, imprimeur-éditeur, quai Cassard, n° 5.

L'ILLUSTRATION DE LA MODE

ET TOILETTE DE PARIS

Rue de Verneuil, 22, à Paris.

LE PLUS BEAU ET LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUS LES JOURNAUX DE MODE

Paraissant une fois par mois, composé de 10 toilettes au moins, d'une superbe gravure de modes, colorée, de modèles de confections, de lingerie, de coiffures, ouvrages de dames, etc., d'une planche de patrons, d'une chronique sur la mode, les théâtres, les beaux-arts, de nouvelles, correspondances avec les abonnés et rébus, etc.

Un numéro est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

PRIX D'ABONNEMENTS

Paris, Départements et Algérie : 6 francs par an.

Envoyer un mandat-poste pour les Départements, la Suisse, la Belgique, l'Italie. — Pour les autres pays, s'adresser aux Libraires-Commissionnaires.

La modicité du prix d'abonnements ne nous permet pas de recevoir de Souscriptions pour moins d'une année.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.